



SERVICE DE BASE EN SOUTERRAIN

RECOMMANDATION ADDITIONNELLE RELATIVE À LA RÉALISATION ET AUX COÛTS DES OUVRAGES CIVILS :

Ordonner au Distributeur de rédiger des Conditions de services encadrant la réalisation et la charge financière des ouvrages civils selon les paramètres du tableau suivant :

Caractéristiques	Densité du projet		
	Moins de 40 log./ha. Moins de 22 MVA/km ²	Entre 40 log./ha. et inférieure à 108 log./ha. Entre 22MVA/km ² et inférieure à 60 MVA/km ² (longueur minimale exigée : 1 km)	(Très haute densité / engorgement du sol) 108 log./ha. et plus 60 MVA/km ² et plus (longueur minimale exigée : 1 km)
Densité résidentielle Densité électrique			
Admissibilité au service de base électrique	<i>Non</i>	<i>Oui</i>	<i>Oui</i>
Ouvrages civils : <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation des travaux • Payeur pour les travaux 	Entrepreneur* Entrepreneur	Entrepreneur* Entrepreneur	Hydro-Québec Distribution Hydro-Québec Distribution

* Note : La réalisation des ouvrages civils doit être confiée à Hydro-Québec Distribution ou à un entrepreneur qualifié par Hydro-Québec Distribution



Régie de l'énergie
 DOSSIER: R-3964-2016
 DÉPOSÉE EN AUDIENCE
 par l'APCHA
 Date: 14 sept. 2018
 Pièces no: C-APCHA-0052